

Pour permettre de faire vos achats dans les meilleures conditions sanitaires, plusieurs mesures ont été prises et mises en place :

- . Port d'un masque obligatoire
- . Limitation de l'espace de vente à la clientèle
- . Nombre de personnes limitées dans le magasin à 2
- . Ne pas venir accompagnés
- . Respecter la distanciation sociale avec le personnel de 1 mètre
- . Paiement par CB sans contact dès que possible
- . Désinfection du terminal de paiement après chaque passage client
- . Désinfection des poignées de porte d'entrée le plus régulièrement possible et minimum 2 x par jour